



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/51/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Occitanie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Bernard DIBERT	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et à exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette
Philippe SALABERT	Directeur régional délégué, adjoint au DR	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Hervé DANNOUX	Directeur régional délégué	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Délégalaires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Anne-Marie MORVAN	Cheffe du service des affaires générales	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et à exécuter les marchés signés par la Direction générale
Christian HO A FOUK	Chef de service adjoint des affaires générales	- Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette
Myriam SANCHEZ-KITIC	Cheffe de service adjointe des affaires générales	- Certifier les frais de déplacement
Marc ILDEVERT	Chef de service contrôles	Dans leur domaine de compétence et site respectif :
Olivier NORE	Chef de service adjoint contrôles	
Emmanuelle MENU	Cheffe de service adjointe contrôles	
Lucile SCHWARTZ	Cheffe de service adjointe contrôles	
Georges CALMELS	Chef de service agriculture développement rural et pêche	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles et pêche <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Sylvie COSTARGENT	Cheffe de service adjointe agriculture développement rural et pêche	- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Michel MAYZONNADE	Chef de service adjoint agriculture développement rural et pêche	
Alexandre ANDRE	Chef de service formation professionnelle et IAE	- Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Marianne FONTOVA	Cheffe de service emploi, Civis et Garantie jeune	<i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Laurie AGBOTON	Cheffe de service adjointe emploi, Civis et Garantie jeune	- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
André FILHOL	Chef de service adjoint formation professionnelle et IAE	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Occitanie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégalaires de signature	Fonctions exercées	Capacités	
Bernard DIBERT	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire	
Philippe SALABERT	Directeur régional délégué, adjoint au DR	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire <i>Dans leur domaine de compétence :</i>	
Hervé DANNOUX	Directeur régional délégué	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence	
Anne-Marie MORVAN	Cheffe du service des affaires générales	<i>Dans leur domaine de compétence :</i>	
Marianne FONTOVA	Cheffe de service emploi, Civis et Garantie jeune	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire	
Alexandre ANDRE	Chef de service formation professionnelle et IAE	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et des Directeurs régionaux délégués et dans leur domaine de compétence :</i>	
Georges CALMELS	Chef de service agriculture développement rural et pêche	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire	
Marc ILDEVERT	Chef de service contrôles	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence	
Lucile SCHWARTZ	Cheffe de service adjointe contrôles	<i>Dans leur domaine de compétence :</i>	
Emmanuelle MENU	Cheffe de service adjointe contrôles		
Olivier NORE	Chef de service adjoint contrôles		
Myriam SANCHEZ-KITIC	Cheffe de service adjointe des affaires générales		
Christian HO A FOUK	Chef de service adjoint des affaires générales		- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Michel MAYZONNADE	Chef de service adjoint agriculture développement rural et pêche		<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, des Directeurs régionaux délégués, de leur supérieur hiérarchique direct et dans leur domaine de compétence :</i>
Sylvie COSTARGENT	Cheffe de service adjointe agriculture développement rural et pêche		- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Laurie AGBOTON	Cheffe de service adjointe emploi, Civis et Garantie jeune		- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
André FILHOL	Chef de service adjoint formation professionnelle et IAE		

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Shirley MARTINEZ	Cheffe de secteur Emploi, Civis et Garantie Jeune	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, des Directeurs régionaux délégués, de leur supérieur hiérarchique direct et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Virginie LACABANNE	Cheffe de secteur Emploi, Civis et Garantie Jeune	
Pierre FAUVET	Chef de secteur formation professionnelle et IAE	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.

Elle prend effet à compter du 1^{er} juin 2018.

Fait à Limoges,
le **8 JUIN 2018**

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Bernard DIBERT

M. Philippe SALABERT

M. Hervé DANNOUX

Mme Anne-Marie MORVAN

M. Christian HO A FOUK

Mme Myriam SANCHEZ-KITIC

M. Marc ILDEVERT

M. Olivier NORE

M. Emmanuelle MENU

Mme Lucile SCHWARTZ

M. Georges CALMELS

Mme Sylvie COSTARGENT

M. Michel MAYZONNADE

M. Alexandre ANDRE

Mme Marianne FONTOVA

Mme Laurie AGBOTON

M. André FILHOL

Mme Shirley MARTINEZ

Mme Virginie LACABANNE

M. Pierre FAUVET

DRH

DFJL